

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, 1^{er} octobre 2024 à 19H00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
 - 4.1 Demande Guignolée Centre Pédiatrie Sociale Beauce-Sartigan
 - 4.2 Résolution appui volet 4
 - 4.3 Appui à une demande au programme de commerce service proximité
5. **FINANCES**
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Approbation du budget 2025 de la RICBS
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
 - 6.1 Inspection système incendie Bibliothèque/CPE
 - 6.2 Achats de pneus camion voirie
 - 6.3 Remplacement hotte de cuisine à l'aréna
7. **PERSONNEL**
8. **LOISIRS ET CULTURE**
9. **RAPPORT**
10. **CORRESPONDANCE**

11. AUTRES SUJETS

11.1 Abrogation de la résolution 2024-09-229

11.2 Abrogation de la résolution 2024-09-238

12. Période de questions

13. Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-10-257 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2024-10-258 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre et la séance d'ajournement du 17 septembre 2024.

4. LÉGISLATION

4.1. DEMANDE GUIGNOLÉE CENTRE PÉDIATRIE SOCIALE BEAUCE-SARTIGAN

2024-10-259 **Considérant** que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles souhaite organiser une levée de fonds le 16 décembre dans le cadre de la guignolée annuelle du Dr Julien;

Considérant que la municipalité désire collaborer pour une demande au MTQ autorisant la cueillette de dons sur la route 269;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles désire faire une demande d'autorisation au Ministère des Transports pour une levée de fond le 16 décembre.

Que la municipalité autorise l'utilisation de la route 269 le 16 décembre dans le cadre de la guignolée du Dr Julien pour amasser des dons si l'autorisation du Ministère des transports est donnée.

4.2. RÉOLUTION D'APPUI VOLET 4

2024-10-260

Considérant que le comité de motoneige Beaux-Sentiers désire rendre permanente la relocalisation du sentier Trans Québec 25;

Considérant que le sentier va être relocalisé suite à une perte de droits de passage;

Considérant que ce nouveau trajet apportera plus de sécurité et de la quiétude pour les habitants de St-Honoré-de-Shenley;

Considérant que l'appui du conseil municipal est demandé pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le programme du Fond Région et ruralité Volet 4;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appui le dépôt de la demande d'aide financière dans le programme du font région et ruralité volet 4 du comité motoneige Beaux-Sentiers dans leur projet de relocalisation du sentier Trans Québec 25.

4.3. APPUI À UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE COMMERCE DE SERVICE DE PROXIMITÉ

2024-10-261

Considérant que l'Épicerie Shenley désire faire des travaux à ses installations pour bonifier son offre au sein de la municipalité ;

Considérant que l'Épicerie Shenley désire soumettre une demande au programme du Fonds régions et ruralité (FRR);

Considérant que l'Épicerie Shenley est un commerce qui offre des produits frais à longueur d'année pour la communauté et les environs;

Considérant que le conseil désire appuyer l'Épicerie Shenley dans sa demande au programme du nouveau volet Commerces de proximité du Fonds régions et ruralité (FRR);

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appui la demande de l'Épicerie Shenley au programme du nouveau volet Commerces de proximité du Fonds régions et ruralité (FRR).

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2024-10-262

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de septembre 2024 au montant total de 455 854.25\$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	54 894.16 \$
Factures payées :	35 436.92 \$
Factures à payer :	365 523.17 \$

5.2. APPROBATION DU BUDGET 2025 DE LA RICBS

2024-10-263 **Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités du budget 2025 de la RICBS;

Considérant que le conseil est en accord avec ce budget;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le budget 2025 de la RICBS.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. INSPECTION SYSTÈME INCENDIE BIBLIOTHÈQUE/CPE

2024-10-264 **Considérant** que la firme Télé-Alarme plus offre ses services pour une inspection annuelle complète pour le bâtiment du 463 rue principale;

Considérant que l'offre de service est au montant de 895.00\$ plus taxes pour une durée de 5 ans;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'offre de la firme Télé-Alarme plus au montant de 895,00\$ plus taxes pour un entente de 5 ans soit acceptée pour l'inspection annuelle du 463 rue principale complète du bâtiment au 463 principale.

6.2. ACHATS DE PNEUS CAMION VOIRIE

2024-10-265 **Considérant** qu'un camion de voirie doit être équipé de 8 nouveaux pneus pour l'hiver;

Considérant que la firme Pneu Delta offre des pneus reconditionnés au montant de 400\$ le pneu plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la soumission de la firme Pneus Delta soit acceptée pour l'achat de 8 pneus reconditionnés pour un montant de 400\$ plus taxes par pneu.

Que le montant soit pris via le budget d'opération.

6.3. REMPLACEMENT HOTTE DE CUISINE À L'ARÉNA

2024-10-266

Considérant que la hotte de cuisine de l'aréna doit être remplacée;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture a demandé des soumissions pour une hotte de 48 pouces et 52 pouces;

Considérant que la soumission des Extincteurs de Beauce pour une hotte de 48 pouces est d'un montant de 7350,00\$ plus taxes et pour la 52 pouces au montant de 7700,00\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'une hotte de cuisine de 52 pouces pour l'aréna auprès de la firme Extincteurs de Beauce au montant de 7700.00\$ plus taxes.

Que le montant soit pris via le surplus cumulé.

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de septembre 2024.

11. AUTRES SUJETS

11.1. ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2024-09-229

2024-10-267

Considérant que l'avis de motion et le dépôt du projet 240-2024 portant sur la rémunération des élus ;

Considérant que la résolution 2024-09-229 avait pour but de donner l'avis de motion et le dépôt du projet 240-2024;

Considérant que la résolution 2024-09-229 n'a plus raison d'être;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'abrogation de la résolution 2024-09-229.

11.2. ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2024-09-238

2024-10-268

Considérant que l'adoption du règlement 240-2024 portant sur la rémunération des élus ;

Considérant que la résolution 2024-09-238 avait pour but d'adopter le règlement 240-2024;

Considérant que la résolution 2024-09-238 n'a plus raison d'être;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'abrogation de la résolution 2024-09-238.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

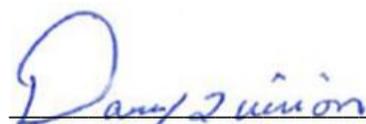
Aucune question n'a été posée.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

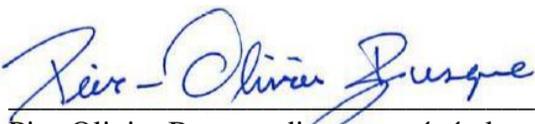
2024-10-269

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 15 octobre 2024.

Il est 20h45.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier